

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VAL-DES-SOURCES

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville de Val-des-Sources tenue ce **20e jour du mois de juillet 2021**, par vidéo-conférence, à compter de 11 h 30. Sont présents :

- monsieur le maire Hugues Grimard
- monsieur Jean-Philippe Bachand, conseiller au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire.

Est également présente :

- maître Marie-Christine Fraser, greffière

Il est donc procédé comme suit :

2021-244
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

2021-245
PLACE DE LA TRAVERSÉE - DEMANDE AU FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS

CONSIDÉRANT le Fonds Canadien de revitalisation des Communautés qui a pour objectif de soutenir les communautés, les villes et les villages à travers le Canada afin qu'ils investissent dans des infrastructures qui contribueront à la vitalité des communautés, qui soutiendront la cohésion sociale et économique et qui aideront à relancer les communautés;

CONSIDÉRANT que depuis l'arrêt des opérations minières de Mine Jeffrey, la Ville de Val-des-Sources souhaite redonner vie au puits minier, aux haldes et au secteur environnant Site Jeffrey, le réintégrer harmonieusement dans le paysage urbain et lui donner une utilité ainsi qu'une valeur pour les citoyens de Val-des-Sources;

CONSIDÉRANT que dans cette optique, la Ville de Val-des-Sources souhaite aménager un espace comprenant une place publique (espace de détente et d'animation incluant les installations du slackline), un marché public (espaces commerciaux extérieurs) interconnectés en bordure du puits minier dans la continuité de la 1re Avenue, ainsi qu'un corridor commémorant l'histoire de la Ville et son changement de nom;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Payer, appuyée par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources dépose une demande de soutien financier au montant de 352 227 \$ au Fonds Canadien de revitalisation des communautés pour réaliser la conception et l'aménagement d'un marché public, d'une place publique et d'un corridor commémoratif en bordure du puits minier, représentant 75% du coût du projet;

QUE la Ville de Val-des-Sources s'engage à participer pour une valeur de 117 414 \$ soit au moins 25 % du projet soumis;

QUE monsieur François Tremblay, chargé de projets, soit autorisé, pour et nom de la Ville de Val-des-Sources, à déposer et signer tous documents nécessaires au dépôt de la demande.

Adoptée

2021-246

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DES EXPLORATEURS DANS LE SECTEUR BEAUSITE - DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE PETITE ENVERGURE

CONSIDÉRANT qu'il faut réaménager le parc des Explorateurs pour le conserver en vue d'un projet de développement résidentiel et pour offrir du stationnement, une aire de repos, ainsi qu'un bloc sanitaire qui pourront desservir également la clientèle des Sentiers 4 saisons;

CONSIDÉRANT que ce réaménagement permettra une mise à niveau du parc et l'achat de nouveaux modules de jeux pour desservir une plus large clientèle ainsi qu'un module pour enfants à mobilité réduite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources autorise la présentation du projet de réaménagement du parc des Explorateurs au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Val-des-Sources à payer sa part des coûts admissibles et non admissibles du projet le cas échéant et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la Ville de Val-des-Sources désigne monsieur David Bélanger, directeur du service des Loisirs, Culture et vie communautaire, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée

2021-247

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la présente séance soit levée à

Adoptée

M. Hugues Grimard, maire

Me Marie-Christine Fraser, greffière